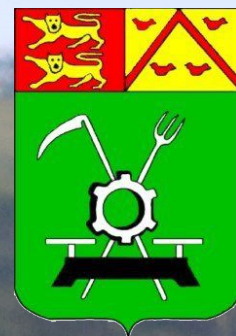


LE P'TIT CAMBAIS



N°20

Bulletin municipal de La Cambe

2015

« La règle d'or de la conduite est la tolérance mutuelle, car nous ne penserons jamais tous de la même façon, nous ne verrons qu'une partie de la vérité et sous des angles différents »

Gandhi



KARINE COIFFURE

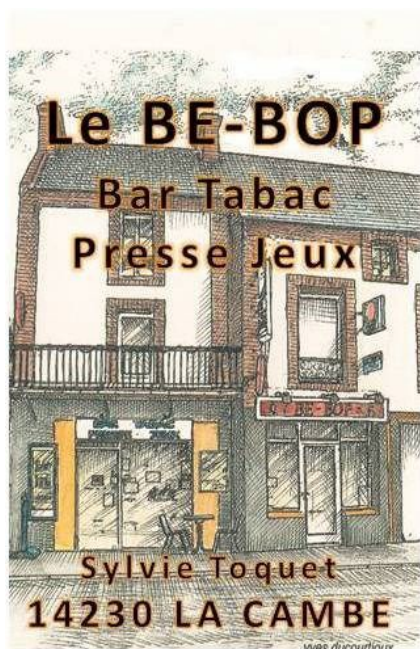
Madame LEGRAND Karine
Le Bourg 14230 La Cambe
☎ 02 31 22 75 57



« au péché des délices »

- ❖ Boulangerie
- ❖ Pâtisserie
- ❖ chocolaterie

Anita et Germain FONTAINE
RN 13 LA CAMBE 02 31 22 71 18



Micheline MAUPAS
Commerce non sédentaire, confection
Vente sur les marchés
Vente dans les maisons de retraite
La Galatine 14230 LA CAMBE
Tétél : 02.3122.73.02

02 31 10 19 76

LES CISEAUX D'EMILIE
Coiffure mixte
Avec ou sans rendez-vous

La vieille place
Impasse bougy
14230 LA CAMBE
Ouvert le lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi
9H/12H 14H/19H

LEROSIER RENOVATION

électricité et mise en conformité
chauffage électrique
doublage, isolation
peinture
faïence
pose de revêtement de sol
pose de menuiserie (porte, fenêtre...)

LA CAMBE 06.13.28.12.21

SOMMAIRE

Éditorial du Maire	4
Mémento	5
Etat-civil 2015	6
Zoom sur nos agriculteurs	7 - 9
Les Écoles	10 - 14
Infos utiles	15
Produits phytosanitaires	16
Le Calvaire	17
Travaux 2015	18 - 19
Recensement de la population	20
Site Internet	21
CCAS	22
Repas des aînés	23
Médiathèque intercommunale	24
Les Associations	25 - 31
Cimetière militaire Allemand	32
Centenaire 1914-1918	33
La Berce du Caucase	34
Informations Habitants	35
Coloriage	36
Jeux	37-38

Horaires d'ouverture de la mairie au public

Tous les jours sauf vendredi
9 h 00-12 h 00 14 h 00-16 h 30
vendredi 9 h 00-12 h 00

Tél : 02 31 22 71 86 fax : 02 31 51 84 42

mail : mairie@lacambe.fr

Permanence de Monsieur le maire

En semaine 9 h 00-12 h 00 sur rendez-vous

Le samedi 11 h 00-12 h 00 sur rendez-vous

L'Agence postale communale

Horaires d'ouverture lundi, mardi, mercredi,
jeudi

9 h 00-12 h 00 et 14 h 00-16 h 30
vendredi 9 h 00-12 h 00

Tél : 02 31 10 06 45

Prestations financières :

Retraits d'espèces d'un CCP ou d'un compte
Épargne (montant maximum de 350 € par
période de 7 jours),

Retraits et règlements par CB

Services postaux :

Vente de timbres, d'emballages Colissimo,
d'enveloppes prêt-à-poster,
Affranchissements de lettres,
de lettres recommandées, de colis.

Contrat réexpédition du courrier, remise de
lettres et de colis en instance

COMITÉ DE RÉDACTION

La commission information et communication :

B. LENICE, Y. PERROT, R. ANQUETIL, Y. GUILLEMAIN, J.P. ONUFRYK,
G. ROMANOFF avec la collaboration

Conception : Virginie et Stéphanie (secrétaires de mairie)

Relecture : Christine PARIS, Aline RENAULT.

Philippe GONDOLF directeur de l'école primaire et les présidents des
associations cambaises

Impression : MAG'PRINT à Isigny-sur-Mer

Bonne année !

Vœux du Maire

Le vendredi 8 janvier à 20h00

2016

À la salle des fêtes de La Cambe

L'édito du Maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens

Je tiens tout d'abord à remercier tous les lecteurs qui suivent la vie de notre village, que ce soit à travers notre « P'tit Cambais » que vous avez entre les mains ou par l'intermédiaire de notre site internet que nous voulons de plus en plus interactif, attractif, évolutif et surtout accessible au plus grand nombre. Ce bulletin a été créé pour transmettre en quelques pages la sensibilité particulière qui anime l'équipe municipale dans son quotidien.



Les affaires municipales ne s'accordent que très peu de répit y compris pendant les vacances et il est donc temps de revenir vers vous pour vous apporter les dernières nouvelles.

Je ne m'étendrai pas ici sur les tragiques événements du 11 janvier et du 13 novembre de cette année qui ont entaché lourdement notre vie courante. Je pense que les médias ont largement diffusé à ce sujet.

À l'heure où l'État propose, par le biais de la loi NOTRE, une nouvelle organisation territoriale de la République, il est plus qu'essentiel pour notre commune de réaffirmer son rôle au sein de la communauté de communes. Le conseil municipal de La Cambe, tout en restant optimiste et volontaire, veut se donner le temps de poser les bases saines d'une éventuelle union qui permettrait aux communes de bâtir un projet commun prenant en compte toutes les contraintes et les conséquences qu'impliquent un tel acte, tant sur le plan financier, politique, économique, environnemental que social. L'avenir de notre commune doit se réfléchir au sein d'un territoire et de tout ce qui s'y rapporte : les services offerts à la population, l'économie, les transports, les infrastructures... Le nouveau Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) comme le projet de territoire seront validés d'ici quelques mois ; toutes les communes doivent donc se mettre d'accord sur leurs rôles respectifs.

La réputation de village authentique de La Cambe passe par une priorité : la conservation de son identité rurale qui assurera « le bien vivre ensemble ».

La réduction des dotations que nous impose l'État depuis quelques années commence à se faire sentir sérieusement. Projetée à échéance de 3 ans, elle devient même anxiogène pour un grand nombre de maires. Évidemment, il faut réduire la voilure, chercher des économies (ce qui n'est jamais un mauvais exercice par ailleurs). On ne baisse pas les bras. On fait ce que nous faisons depuis 2008, et même avant : on travaille, on s'adapte, on essaye de trouver des solutions. Il y a toujours des enseignements à tirer des épreuves que nous impose la vie... à l'échelle d'une commune comme dans nos vies quotidiennes. Ceux consistant à tenir bon et avoir « une volonté de faire » ne constituent pas le remède miracle... Mais elle est la condition *sine qua non* pour avancer ! Avec la commission communication nous nous efforcerons également d'être toujours à la pointe de l'information.

N'oubliez pas qu'au-delà des écrans et de ce journal, il y a des conseillers municipaux, des adjoints au maire et un maire qui sont à votre disposition si vous souhaitez les rencontrer.

Nous devons prendre conscience qu'il faut réagir afin de préserver les valeurs qui font le bien-fondé de notre démocratie :

le respect, la convivialité et la solidarité.

Votre Maire, Bernard LENICE

P.S : Merci aux auteurs des différents articles ainsi qu'à nos secrétaires pour la mise en page de cette publication

MEMENTO

NUMÉROS D'URGENCE	POMPIERS	18
	URGENCES	112
	SAMU	15
	GENDARMERIE	17
	SIAD (soins infirmiers à domicile)	02 31 21 57 74
	ADMR Trévières	02 31 22 47 61
	ADMR (Portage des repas)	02 31 22 22 31
	Dr ONUFRYK—Dr COMMELIN	02 31 22 71 10
	PHARMACIE	02 31 22 72 79
SERVICES	TRÉSOR PUBLIC ISIGNY	02 31 22 03 46
	ISIGNY GRANDCAMP INTERCOM	02 31 51 62 42
	SOUS-PRÉFECTURE	02 31 51 40 50
	AGENCE POSTALE	02 31 10 06 45
AGENCES PUBLIQUES	ERDF	09 72 67 50 14
	GDF	09 69 32 43 24
	SAUR	02 14 37 40 00
	CPAM	3646
	POLE EMPLOI	3949
	CAF	08 10 25 14 10
INFIRMIÈRES	Mme HAUTEFORT-TURPIN	02 31 22 10 36
	M. NAULEAU	
	Mmes LEBOURG-COLIN et PHILIBIEN	02 31 22 09 14
	Mme GUILLARD	02 31 22 67 70
	Mme LECOURTOIS	02 31 22 39 70
	Mme JOLY	02 31 51 94 50

Naissances

Théo LEPELLETIER né le 15 mars 2015
domicilié « La Vieille Place »
Elyse MADOUASSE née le 27 avril 2015
domiciliée « Rue de l'Ermitage »
Tomin HARDEL né le 27 juin 2015
domicilié « Rue Principale »
Zoé GORIN née le 2 septembre 2015
domiciliée « La Blanche »
Evhan LÉCLUSE né le 6 octobre 2015
domicilié « Rue de La Forge »
Kataleya GILLES née le 7 octobre 2015
domiciliée « La Blanche »
Lénnie ANQUETIL née le 15 octobre 2015
domiciliée « Les Carrières »

**Toutes nos félicitations aux
heureux parents**

DÉCÈS

Toutes nos condoléances aux familles dans la peine

Mme Annette JOUAN née LEFRANÇOIS décédée le 24 décembre 2014
Mme Martine ROBIQUET née BEDNARSKI décédée le 16 janvier 2015
M.. Jean-Pierre PAIN décédé le 6 février 2015
Mme Marguerite LESAGE née LEPLY décédée le 23 mars 2015
M. Fernand DERMILLY décédé le 31 août 2015
Mme Germaine RIGALT née CLÉRET décédée le 9 septembre 2015
M. Gustave AUBRIL décédé le 8 octobre 2015
Mme Louise LOISON née DÉMÉAUTIS décédée le 17 octobre 2015
Mme Suzanne HÉRERT née JULIEN décédée le 8 décembre 2015



DAUTRESOUL Manuel et
LE BOUCHER Anne-Sophie
mariés le 22 août 2015

MARIAGES

Félicitations aux heureux mariés



PERROT Yannick et
BOILEAU Corinne
mariés le 19 septembre 2015

Sur ces Cambais qui nous nourrissent...



La Commune de La Cambe a toujours été une commune rurale et doit le rester. Comment se présente le secteur agricole chez nous ? Quel est l'avenir des exploitations et comment fonctionnent-elles ? Actuellement, ce n'est pas moins d'une dizaine d'agriculteurs (toutes variantes confondues) qui exercent sur notre territoire. Afin de mieux connaître ces personnes, la commission du P'tit Cambais a décidé de se rapprocher d'eux et d'obtenir quelques informations sur leur activité.

La commission du P'tit Cambais remercie ces agriculteurs d'avoir accepté de nous donner quelques précisions sur le monde agricole à La Cambe.

Bien entendu, dans les mois à venir, nous nous rapprocherons des autres agriculteurs afin de faire le tour de tous ceux qui exercent cette profession sur la commune et de publier leurs réponses au fur et à mesure dans les prochains numéros de notre publication annuelle avec bien sûr, leur accord.

Nicolas LEPELLETIER, 34 ans, en couple, un enfant, 65 vaches laitières sur environ 110 hectares.

1/ Comment avez-vous choisi cette voie ?

N.L : « Dès mon plus jeune âge, j'ai baigné dans ce milieu. Cependant, mes premières études me dirigeaient vers le métier de boucher, mais, très vite, j'ai changé d'orientation et je suis allé dans une école d'agriculture. »

2/ On parle actuellement de crise agricole ; qu'en est-il pour votre exploitation ?

N.L : « Comme dans toutes les entreprises agricoles aujourd'hui, les difficultés sont bien présentes. Nous arrivons à survivre avec un petit salaire en fin de mois et nous espérons des jours meilleurs. L'activité agricole n'est pas facile, (tôt le matin à 6 h 30 et tard le soir, jamais avant 20 h 30). À ce jour, je travaille à cent pour cent avec la coopérative d'Isigny, j'ai environ 65 bêtes à traire, je produis environ 427 000 litres de lait par an. Mon exploitation est répartie sur 55 hectares de près et autant de culture (maïs, orge et blé). »

3/ Quel avenir pour vous ? La vente directe ne pourrait-elle pas être une alternative ?

N.L : « Je pourrais répondre que je souhaite me développer, bien sûr, c'est l'ambition de tous, mais, il faut d'abord subsister. À ce jour, il ne m'est pas possible d'embaucher quelqu'un mais je ferai tout pour maintenir mon activité. D'ici quelques années, certains prêts seront remboursés ce qui m'aidera sans aucun doute. »

En ce qui concerne la vente directe, aujourd'hui, c'est difficilement envisageable du fait des normes imposées de mettre en place une telle activité ! Cependant, la proximité du cimetière Allemand pourrait être une source de revenus complémentaires durant la période estivale, en implantant sur un de mes terrains un « Camion sandwich » avec quelques investissements modestes : trois ou quatre tables et des bancs... à réfléchir !!

4/ Pour vous : comment peut-on mieux sensibiliser les enfants qui sont bien loin de notre patrimoine agricole même dans nos campagnes ?

N.L : « La visite de mon exploitation par une délégation américaine, a permis de signer un contrat de vente des produits fabriqués à la coopérative d'Isigny. Je suis prêt à recevoir les enfants des écoles (de La Cambe en particulier) qui par petits groupes pourraient venir visiter mon exploitation et voir ainsi comment se passe notre travail de chaque jour. »





ZOOM,

Sur ces Cambais qui nous nourrissent...



Alexis DAUVERS, 41 ans, marié, deux enfants, exploitant laitier en agriculture biologique sur la commune.

1/ Comment avez-vous choisi cette voie ?

A.D : « Dans ma jeunesse, j'avais deux métiers qui me faisaient envie, l'un boulanger et l'autre agriculteur ; mes parents étant eux-mêmes dans l'agriculture, cette voie m'a paru la plus logique. »

2/ On parle actuellement de crise agricole ; qu'en est-il pour votre exploitation ?

A.D : « À la tête d'une exploitation laitière labélisée A.B (agriculture biologique) avec 150 bêtes dont 50 à 60 laitières qui produisent environ 200 000 litres de lait à l'année sur environ 65 hectares de terre, je ne suis pas touché par ce fléau. La demande pour la filière biologique, en constante augmentation, maintient un niveau correct sur le cours du lait bio. »

Mais pourquoi le bio ?

A.D : Durant mon adolescence, j'ai fait la connaissance d'exploitants en agriculture biologique et ces rencontres m'ont fait découvrir un mode de production qui correspond à ma façon de voir l'agriculture. C'est donc avec, entre autres; une formation en agriculture biologique et pas mal d'expérience que je me suis installé en 2007 à La Cambe.

3/ Quel avenir pour vous ? La vente directe ne pourrait-elle pas être une alternative ?

A.D : « Comme un peu tout le monde, je souhaite une évolution de mon exploitation mais pas à tout prix. Le métier d'éleveur nous demande un très grand investissement personnel ainsi qu'une astreinte permanente. L'évolution passerait bien par le fait de transformer ses propres produits à la ferme et c'est là qu'il faut peser le pour et le contre. L'investissement en matériel et en personne doit-être bien mesuré. Il ne faut pas perdre le bon sens paysan. L'expérience d'un de mes collègues maraîcher qui produisait et vendait sa production au sein de son exploitation n'a pas reçu l'accueil qu'il en attendait. C'était peut-être trop tôt, mais il ne faut jamais dire jamais ! »

4/ Pour vous : comment peut-on mieux sensibiliser les enfants qui sont bien loin de notre patrimoine agricole même dans nos campagnes ?

A.D : « Même si l'accueil dans nos exploitations devient de plus en plus compliqué en terme de sécurité pour recevoir des enfants, ils peuvent participer à des projets pédagogiques.

Je me souviens d'un moment très fort quand un jour je me suis rendu à l'école avec une vache laitière : des moments simples qui apportent tellement à nos enfants . »





ZOOM,

Sur ces Cambais qui nous nourrissent...



Sébastien RAVENEL, 26 ans, célibataire, éleveur de vaches allaitantes sur 77 hectares dont 12 hectares en labour.

1/ Comment avez-vous choisi cette voie ?

S.R : « Si j'ai choisi cette voie, c'est parce que depuis tout petit, je vis dans une ferme, j'ai travaillé avec mon père sur cette exploitation et j'aime bien le contact avec les animaux. L'école, ce n'était pas mon truc et j'ai appris le métier sur le tas. J'ai fait des études de mécanique agricole au début de ma scolarité, ce qui me rend bien service aujourd'hui !. »

2/ On parle actuellement de crise agricole ; qu'en est-il pour votre exploitation ?

S.R : « Je ne produis pas de lait, j'élève des vaches allaitantes avec environ 70 naissances par an sur 77 hectares dont 12 hectares de labour où je produis principalement du maïs et du blé. Aujourd'hui, il faut faire très attention à ce qu'on dépense pour s'en sortir lorsqu'on a du mal à se faire un demi-smic par mois. Je dois reconnaître que mon père m'a été et est encore d'une aide essentielle. »

3/ Quel avenir pour vous ? La vente directe ne pourrait-elle pas être une alternative ?

S.R : « Malgré les difficultés actuelles, j'espère que l'entreprise va évoluer et s'agrandir, je suis optimiste et je n'ai pas l'intention d'abandonner demain. Mon père m'a beaucoup aidé, il m'a cédé son patrimoine et je n'ai donc pas le droit de le dilapider. Quoi qu'on en dise, les jeunes qui démarrent sont quand même soutenus par les banques en ce moment.

Quant à la vente directe, ce serait une aide substantielle en boucherie pour moi, mais les différentes contraintes techniques et administratives imposées, sans oublier les normes et l'emploi à créer : je n'en ai pas les moyens pour le moment. Sans compter que je ferais de la concurrence au boucher de la commune. »

4/ Pour vous : comment peut-on mieux sensibiliser les enfants qui sont bien loin de notre patrimoine agricole même dans nos campagnes ?

S.R : « Pour voir réellement en quoi consiste notre travail et faire découvrir le monde rural aux enfants, le meilleur moyen est de les emmener sur place. Des visites de fermes pour les scolaires avec un encadrement adapté pourraient être une solution ; je pense que c'est réalisable et cela serait très bénéfique pour l'avenir de la profession.



La structure : Une nouvelle année scolaire 2015-2016 a débuté avec la fusion des deux écoles (élémentaire et maternelle), notre entrée en réseau d'éducation prioritaire (secteur du collège d'Isigny sur mer), un nouveau projet d'école en phase d'élaboration pour 3 ans, les nouveaux programmes de l'école maternelle et de l'école élémentaire pour la rentrée 2016.

Entrée en REP : cette prise en considération des spécificités de notre secteur scolaire présente de nombreux avantages qui ont été présentés aux parents par Mme l'Inspectrice et M. le principal du collège d'Isigny-sur-mer lors de 2 réunions : la première avec les parents élus des écoles (au collège), la seconde en réunion publique (à la salle des fêtes de La Cambe).

Effectifs réduits, par exemple, ou dispositif « un maître de plus que de classes ».

L'équipe enseignante est composée cette année de Mme Allain, Mme Elan, Mme Guillemant, Mme Schortgen, Mme Vimard-Goolen, professeures des écoles et de moi-même, Philippe Gondolf, directeur qui enseigne en cm1 cm2.

Le constat de rentrée 2015, avec la fusion des deux écoles, est satisfaisant :

Les différentes classes:

M. Gondolf et Mme Guillemant : 17 cm2 13 cm2 (30 élèves),

Mme Vimard-Goolen : 22 ce2,

Mme Allain : 14 cp 12 ce1 (26 élèves),

Mme Schortgen : 14 ms 15 gs (29 élèves),

Mme Elan : 4 tps 12 ps (16 élèves).

L'équipe bénéficie de l'aide de Mmes Maine Nelly et Marie Emmanuelle (ATSEM), Nicole Cosnefroy (assistante du directeur de l'école), Mmes Samantha Sanchez et Soidriddine (assistantes de vie scolaire auprès d'enfants en situation de handicap).

La construction de 28 pavillons à la sortie de la N13 permet d'espérer des effectifs en hausse pour ces quelques prochaines années.

L'environnement et les partenariats : les activités périscolaires sont désormais proposées le mardi après-midi à tous les enfants, toujours gratuitement, sur les deux sites. Elles sont variées, et confiées à des animateurs confirmés, sur la base d'un projet éducatif territorial.

Les conseils « école-collège » se développent également, réunissant enseignants du premier et du second degrés. Les actions prévues s'organisent autour de la mise en place du parcours culturel et artistique, du développement des techniques de l'information et de la communication, de la sensibilisation au développement durable, de l'évaluation sans notes par compétences.

Les activités et sorties : les élèves de la maternelle se sont rendus en décembre 2014 à la caserne des pompiers d'Isigny et ont assisté en janvier à un spectacle de l'association « accrochez-vous à la vie ».

Les enfants de la GS et du cycle 2 sont allés à la piscine en mars, à Carentan : huit séances, avec un très bon encadrement (un maître nageur par classe, et les parents agréés, vivement remerciés par les enseignantes).

Les classes de Mmes Allain et Vimard-Goolen ont participé fin mars à un défi scientifique de circonscription (faire flotter et faire avancer un bateau), avec attribution d'un diplôme de classe.

Les classes de la maternelle ont travaillé pour développer chez l'enfant l'esprit de stratégie, le langage, la logique mathématique par le biais de jeux de société.

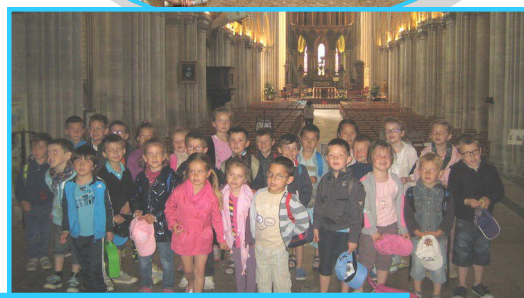
Pour les enfants de cm1 cm2, la classe de neige au mois de mars s'est parfaitement déroulée ; elle restera, comme toujours, un grand moment dans la mémoire des enfants. Les 26 élèves ont pratiqué le patin, ont participé à une excursion en raquettes (avec sensibilisation aux dangers des avalanches) et ont bénéficié de cinq séquences de 2 h de ski. Expérience de vie collective, découverte d'un nouveau milieu. Des médailles de l'ESF ont récompensé les efforts des enfants, selon le niveau de compétence atteint par chacun.

Le cross du fanal a eu lieu le 2 avril, pour toutes les classes, à Isigny. De jolies coupes et médailles, très nombreuses, pour notre école.

Vendredi 10 avril au matin, le carnaval des écoles a parcouru les rues de La Cambe : des crêpes avaient été préparées par les parents et dégustées avant le défilé. Pour clore la fête, Bonhomme carnaval, fabriqué par le comité des fêtes, a brûlé sur le stade sous les yeux ébahis de enfants.

Pour le plus grand plaisir des élèves, les enseignants ont également organisé la visite de parcs animaliers : le 18 juin à Jurques pour l'école maternelle (ateliers serpents et nourrir les loups, lémuriens et guépards) et déplacement des 3 classes de l'école élémentaire à Cerza (Lisieux) avec ateliers pédagogiques. Une visite, pour les enfants de la maternelle, du musée d'Art et d'Histoire du Baron Gérard, était axée sur le thème du portrait et a permis à ces derniers d'élargir leurs parcours culturels. Et puis promenade au jardin botanique de Bayeux.

La classe de Mme Vimard-Goolen a quant à elle travaillé sur les contes merveilleux à la médiathèque de La Cambe avec l'aide de Louise, personne ressource de l'intercommunalité, qui est intervenue 3 fois en classe. Cette action culturelle s'est achevée par une très intéressante exposition ouverte à tous.



Les élèves de M Gondolf ont pratiqué la voile scolaire : 2 séances qu'ont beaucoup appréciées les enfants, avec notre monitrice Sabine.

Par ailleurs, comme chaque année, la chorale dirigée à Grandcamp-Maisy par Mme Elan s'est parfaitement déroulée le 23 juin au matin, et fut suivie d'un pique-nique ensoleillé. 250 enfants ont bien chanté !

Plus tard, des jeux d'orientation en forêt ont été organisés pour les enfants des cycles 2 et 3 : animations « jeux de piste » avec les intervenants de la Maison de la Forêt de Montfiquet (cp, ce1 et ce2, le 5 juin) et course d'orientation à Cerisy Montfiquet début juillet pour les cm1 cm2 : ces élèves, en petits groupes, devaient lire en autonomie, cartes et boussoles, pour réunir les objets de la course aux trésors. Récompenses pour tous bien sûr ! La kermesse de fin d'année était organisée comme à l'accoutumée par l'association des parents d'élèves. Un travail formidable en faveur des enfants. Il convient de vivement remercier ces parents très impliqués sans lesquels nombre de sorties ne pourraient être financées.

D'autres projets, avec le collège d'Isigny-sur-mer :

Dans le cadre de la sensibilisation au développement durable, les enfants de cm1 cm2 ont développé un travail en lien avec la classe de neige : « *Pour éviter une montagne de gaspillage du papier, une avalanche d'idées lumineuses* ». Un panneau réalisé en arts visuels, incitant aux économies de papier et de ressources naturelles, de 2,50 m sur 3 m (quand même...), a été présenté à la demi-journée « portes ouvertes » du collège le 21 mars 2015. Dans le cadre du développement des TUICE, les élèves de cm1 cm2 ont de plus participé au concours « calcul@TICE », calcul mental en ligne, entre les élèves de La Cambe, Grandcamp-Maisy et du collège du Val d'Aure. Activité qui s'est déroulée mardi 17 mars lors de la présence de M. le recteur et M. le DASEN, de Mme l'inspectrice de la circonscription de Bayeux au collège du Val d'Aure. Les enfants réunis en équipes de 2 ou 3 élèves cm1/cm2/6^e se sont « affrontés » par jeux de calcul en ligne. Une passerelle écoles-collège est à présent parfaitement établie.

Et puis le projet « *Écrire le marais en photos et poésies* » (50 clichés pris par les enfants en photos argentiques et numériques dans les marais du Pont d'Ouve avec un photographe professionnel, création de poèmes sur ces images, ateliers de mise en voix avec Marie Lemoine, spectacles devant les familles et les partenaires) a été présenté par M. Gondolf dans les locaux du collège : photos et poèmes exposés dans une salle du collège, spectacle projeté en vidéo en boucle par TIB.



Dans le cadre de la liaison cm2 - 6^e, une visite du collège a permis aux enfants de se préparer à leur entrée en sixième. Les repas ont été gracieusement offerts par Monsieur Bricard, principal du collège, aux élèves toujours très bien accueillis.

Une liaison école maternelle-CP a également été organisée pour les élèves de grande section : rencontre et goûter sur une journée complète. Les enfants de la maternelle étaient sous la tutelle d'un enfant de cp. Une formule très appréciée par tous.

Donner un nom à l'école, pourquoi pas ?

Et pourquoi pas « Ecole primaire publique Victor Schoelcher » ?

À l'occasion de la fusion des deux écoles et des nouveaux programmes de l'enseignement civique et moral, l'idée d'attribuer un nom à l'école redevient d'actualité. Mais quel nom ? Un nom qui devra illustrer pour longtemps les valeurs de notre république, les valeurs de notre école, un nom qui saura parler aux enfants de liberté, d'égalité, de fraternité.

Un nom qui portera les valeurs universelles des droits de l'homme, du respect des autres, malgré ces différences qui nous enrichissent.

J'ai pensé à celui d'un humaniste de convictions : Victor Schoelcher. Homme politique français vivant au XIX^e siècle, connu notamment pour son combat pour l'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises.

Ce sous-secrétaire d'état aux colonies a en effet obtenu pour la France, le 27 avril 1848, le décret d'abolition. Victor Schoelcher considérait que l'esclavage était une violation flagrante du dogme républicain « Liberté-Égalité-Fraternité ».

Il militait pour l'application du suffrage universel, l'abolition de la peine de mort, la reconnaissance des droits civiques des femmes, l'élaboration d'un droit des enfants, militait pour un régime pénitentiaire améliorant et redressant les coupables, pour une laïcité dégagée de toute influence religieuse dans le respect de tous les cultes.

Au XIX^e siècle, que de combats menés par cet homme qui sut dire non à ce qui lui paraissait insupportable. Le nom de ce personnage est d'ores et déjà appris par les enfants, car inscrit dans le programme d'histoire du cm1 cm2. Cependant, un travail de recherche en classe et en bibliothèque permettra aux élèves d'approfondir leurs connaissances, et de comprendre la portée de ces idées. Un travail de communication envers les habitants de La Cambe et les familles sera effectué par les enfants.

Et puis, peut-être serez-vous appelés à vous prononcer, au printemps 2016, pour ou contre un nom pour l'école, pour ou contre celui que je vous propose.



Et ce début d'année scolaire 2015 2016 ?

Les trois classes du pôle élémentaire ont organisé une sortie le 27 novembre au château de Falaise . Les enfants ont découvert un surprenant et fabuleux conte de Noël, celui du chevalier d'Enoé, suivant une conteuse au travers des salles du château. Ils ont participé à un atelier artistique sur le bestiaire fabuleux, et ont visité le musée des automates de Falaise ! Magique !

Les classes du pôle maternel et de Mme Allain (cp ce1) ont élaboré un projet d'action « botanique » : opération de plantation de bulbes et de légumes à l'école. Elles travaillent sur le thème de la flore des marais en partenariat avec le CIEC et le CPIE « *Que vivent les plantes* » « *La flore des marais* ». Ce type de projet donne droit à l'intervention gratuite d'animateurs qui viendront travailler deux fois avec les enfants. En contrepartie, les enseignantes feront participer leurs classes à une exposition au parc des marais (en juin et juillet 2016). Toutes les classes de l'élémentaire se rendront au cinéma d'Isigny le 11 décembre pour la traditionnelle séance de Noël: au programme « le voyage d'Arlo ». Les deux classes de la maternelle assisteront lundi 14 à la projection d' « Une surprise pour Noël ». Places offertes par l'APE, transport à la charge de l'intercommunalité. Au printemps, une sortie scolaire avec nuitées permettra aux enfants de cm1 cm2 d'approfondir leurs connaissances historiques et culturelles, de développer le « savoir vivre ensemble » : départ mardi 19 avril (visite guidée du château de Chambord), mercredi 20 avril (visite du musée du vitrail et atelier artistique sur verre. Puis visite de la cité médiévale de Lusignan avec évocation de la légende de la fée Mélusine), jeudi 21 avril (Puy du Fou...), vendredi 22 avril (visite du manoir du Clos Lucé de Léonard de Vinci et atelier scientifique autour de la force des leviers). Un temps fort pour cette année scolaire.

Un projet commun à Mme Vimard-Gollen (ce2) et Mme Guillemant (cm1-cm2) « Action recylum » s'inscrit dans le cadre d'une opération nationale : il faudra relever 6 défis pour faire comprendre aux enfants comment s'engager dans un projet commun solidaire et apporter de la lumière aux enfants d'autres pays du monde. Les élèves s'engage-

ront dans le projet de recyclage des lampes « basse consommation » : geste citoyen et écologique en partenariat avec l'association « Électriciens sans frontières » La municipalité sera associée, en expliquant notamment ce que deviennent les ampoules hors-services des installations communales.

Et le carnaval de La Cambe ? Il se déroulera le 1^{er} avril 2016. Ce n'est pas une farce ! Venez déguisés !

L'école se porte bien : l'association des parents d'élèves s'investit énormément, avec une motivation remarquable. Du temps donné, des idées, et des financements indispensables pour que les enfants s'épanouissent et vivent des sorties et voyages inoubliables. Un grand merci aux parents qui travaillent pour que les plus jeunes évoluent dans un milieu scolaire ouvert et épanouissant.

Les regroupements et divers projets (inter-écoles, écoles-collège, réseau éducation prioritaire) font progresser les enfants et la réflexion des enseignants, toujours très investis. Nous avançons dans le cadre des nouveaux projets d'école et nouveaux programmes 2015 2016.

Je me dois d'ajouter que l'équipe municipale de La Cambe menée par M. Lenice est un partenaire idéal.

Le travail s'effectue dans un esprit cordial, toujours porté vers le bien-être de nos enfants. Vers un « toujours mieux ». Un grand merci à cette équipe totalement associée à l'équipe enseignante.

Et puis, notre Intercom « IGI » est toujours à l'écoute de nos demandes pour nous aider au fonctionnement en termes de fournitures scolaires, transports, et travaux d'aménagements. Merci également.

Nous avons donc à La Cambe une belle école, où les enfants s'épanouissent dans une atmosphère de travail et un cadre agréables. Une école où le respect des autres est la règle.

Continuons ensemble sur cette voie pour que les enfants se construisent harmonieusement en tant que personnes et citoyens responsables.

Philippe Gondolf



Collecte déchets verts (À partir du 11 mars, le mercredi tous les 15 jours)

Le 16 mars 2016

Le 11 mai 2016

Le 6 juillet 2016

Le 31 août 2016

Le 30 mars 2016

Le 25 mai 2016

Le 20 juillet 2016

Le 14 septembre 2016

Le 13 avril 2016

Le 8 juin 2016

Le 3 août 2016

Le 28 septembre 2016

Le 27 avril 2016

Le 22 juin 2016

Le 17 août 2016

Le 12 octobre 2016

Collecte branches

Le 6 avril 2016

19 octobre 2016

Horaires déchetteries :

LES HORAIRES HIVER DU RÉSEAU DÉCHETTERIES

HORAIRES HIVER	LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI		SAMEDI	
Du 1er octobre au 31 mars	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-Midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Grandcamp Maisy Parc d'activités		14h/17h			9h/12h	14h/17h	9h/12h	14h/17h		14h/17h	9h/12h	14h/17h
Isigny sur Mer RD 5 route de Littry		14h/17h		14h/17h		14h/17h				14h/17h	9h/12h	14h/17h

LES HORAIRES ÉTÉ DU RÉSEAU DÉCHETTERIES

HORAIRES ETE	LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI		SAMEDI	
Du 1er avril au 31 septembre	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-Midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Grandcamp Maisy Parc d'activités		14h/18h			9h/12h	14h/18h	9h/12h	14h/18h		14h/18h	9h/12h	14h/18h
Isigny sur Mer RD 5 route de Littry		14h/18h		14h/17h		14h/18h				14h/18h	9h/12h	14h/18h



La mairie de La Cambe a signé une convention de prestations avec la brigade verte pour assurer :

La sécurité lors de manifestation

Destruction de nuisibles

Récupération des dépôts sauvages

Récupération d'animaux errants

Destruction de nid de guêpes, frelons

Destruction de taupes

En cas de besoin, n'hésitez pas à contacter M. Philippe MADELAINE

Une participation financière vous sera demandée pour les produits utilisés.

CONTACT

Monsieur Philippe MADELAINE

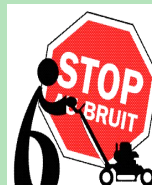
Siège social : BRIGADE VERTE

2 Rue de Bayeux

14330 SAINTE MARGUERITE D'ELLE

02.31.51.76.89 ou 06.70.53.04.65

BIEN VIVRE A LA CAMBE



BRUIT (engins motorisés)

Merci de bien vouloir respecter les horaires pour l'utilisation d'engins bruyants tels que tondeuses thermiques, tronçonneuses, motoculteurs...

à savoir :

Jours ouvrables : de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30

Samedi : de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00

Dimanche et jours fériés : de 10 h 00 à 12 h 00

Arrêté préfectoral du 21 novembre 2008

RESPECTONS NOTRE COMMUNE



Ramassez les déjections de votre chien

Les déjections canines représentent une pollution, ne pas les ramasser est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à **35 euros**.

CHARTRE : LES ENGAGEMENTS DE LA COMMUNE (niveau 1)

- se mettre en conformité avec la réglementation en vigueur (points 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9 et 10)
- tenir à jour un registre des interventions phytosanitaires (point 4)
- prendre en compte les contraintes de désherbage dans les nouveaux aménagements (point 11)
- mettre en place des actions de sensibilisation auprès des habitants (point 12)
- assister à une journée de démonstration de techniques alternatives (point 13).

La commune s'engage à se mettre en conformité avec toutes ces règles dans un délai d'un an à compter du jour de signature et à poursuivre les efforts entrepris par un passage au niveau 2 de la charte.

Niveau 2 (sans contrainte de délai), la commune s'engage :

- à réaliser un plan d'entretien phytosanitaire des espaces communaux et à en respecter les préconisations
- à tester des techniques alternatives au désherbage chimique
- à réaliser des aménagements pour supprimer les interventions chimiques et à innover pour réduire la pollution des eaux par les pesticides

Niveau 3, la commune s'engage à ne plus appliquer ou faire appliquer de produits phytosanitaires

CHARTRE : LES ENGAGEMENTS DES PARTENAIRES (niveau 1)

1. apporter à la commune signataire :
 - ⇒ une aide technique (FREDON) :
 - formation du personnel aux bonnes pratiques d'application phytosanitaire (par un formateur agréé FORMAP) avec remise d'une attestation et d'un livret pédagogique
 - réalisation de l'étalonnage individuel du matériel
 - audit des pratiques de la commune en matière de stockage et d'utilisation de produits phytosanitaires et d'équipements de protection individuelle
 - fourniture de documents techniques (guide de fiches pratiques, affiches, registre des interventions phytosanitaires et carnet d'étalonnage)
 - accompagnement à la mise en conformité
 - ⇒ et un appui financier :
 - formation, audit, conseil et documentation peuvent être pris en charge par l'Agence de l'Eau et le Conseil Général ou le Syndicat Départemental de l'Eau (sous conditions)

2. après contrôle du respect des engagements pris par la commune, à lui attribuer un label.

Vos contacts :
Laurence MORIN / David PHILIPPART
FREDON de Basse-Normandie
4 place de Boston
14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR

Téléphone : 02 31 46 96 51/50
Télécopie : 02 31 46 96 59
Mél : laurence.morin.fredon@wanadoo.fr



Traitez mieux.....Traitez moins.....
Ne traitez plus chimiquement



Un partenariat :



Credit photos : FREDON de Basse-Normandie

Pourquoi une charte ?

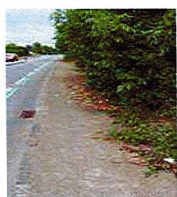
Le constat

Les molécules utilisées pour le désherbage des zones non agricoles (diuron, aminotriazole, glyphosate, mécoprop,...) sont régulièrement retrouvées dans les eaux superficielles et souterraines de Basse-Normandie.



Les causes

- les communes sont des consommateurs non négligeables de produits phytosanitaires
- les transferts de produits phytosanitaires vers les rivières sont 40 à 50 fois supérieurs en zones urbaines par rapport aux terres agricoles



• les zones urbaines sont souvent proches d'un point d'eau ou connectées directement au réseau d'évacuation des eaux pluviales, d'où un transfert rapide sans dégradation préalable des molécules

un audit sur les pratiques phytosanitaires des communes, réalisé en 2004, révèle :
• beaucoup de mauvaises pratiques (surdosage, déversement dans les égouts, ...)



- une non-conformité des locaux de stockage, des équipements de protection individuelle, des produits utilisés, ...
- un manque flagrant de formation et d'information dans les communes

L'action

La prévention des pollutions est un enjeu majeur en matière de santé publique et de protection de l'environnement. La réduction des sources de contamination des eaux est donc une priorité des Conseils Généraux et des Agences de l'Eau.

un accompagnement des communes vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement s'impose

mais les communes doivent être des partenaires actifs et s'engager à travers une charte.

La charte

Elle comporte trois niveaux d'engagement :

traiter mieux

- en connaissant mieux les produits phytosanitaires pour mieux les utiliser et ainsi limiter les risques pour les utilisateurs, le public et l'environnement (cette étape passe par une mise en conformité préalable avec la réglementation en vigueur)

traiter moins

- en raisonnant et en repensant l'entretien de tous les espaces communaux pour aboutir à la mise en place d'une gestion différenciée
- en faisant appel à des techniques d'entretien autres que chimiques et en privilégiant une gestion simplifiée et plus naturelle des espaces

ne plus traiter du tout chimiquement

LE CALVAIRE

Depuis 1958, date à laquelle la croix en bois du calvaire a été remplacée grâce aux artisans et commerçants de l'époque, celle-ci a subi les assauts du temps et les intempéries qui ont fragilisé sa base, risquant de provoquer la chute du monument.

Le conseil municipal a pris la décision de remplacer cette croix et pour cela il a demandé des devis à plusieurs entreprises. Mais au vu des sommes demandées pour effectuer les travaux, le conseil a décidé d'acheter deux poutres en chêne et de compter sur les employés, conseillers et bénévoles pour réaliser le travail.

Après plusieurs semaines, nous avons pu remettre le calvaire à sa place initiale au cours d'une cérémonie émouvante et chaleureuse bénie par le père Daniel, en présence de nombreux habitants de la commune.

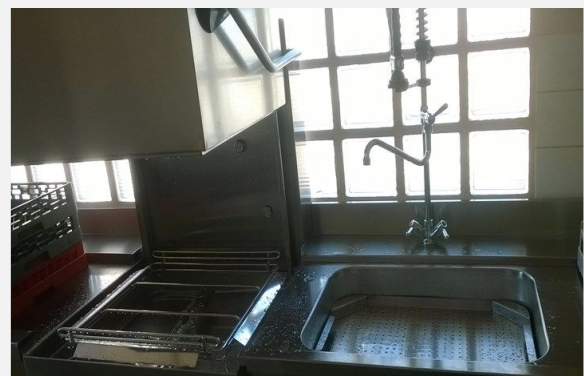
Le conseil remercie toutes les personnes qui ont participé à cette réalisation et en particulier M. PITTIONI pour son travail de menuiserie digne d'un professionnel.



TRAVAUX 2015



Fin juin, un lave-vaisselle a été installé dans notre salle des fêtes comblant ainsi un manque bien souvent décrié par les associations et les locataires de cette salle.



Les travaux d'effacement des réseaux dans la rue des Vignets sont en cours, les nouveaux candélabres doivent être mis en place et raccordés pour la fin de l'année.

Nous devons attendre l'intervention des agents chargés des télécommunications pour voir les anciens poteaux électriques enlevés (vers le mois de février). Le paysage sera éclairci assurant ainsi une certaine sérénité et sécurité pour les riverains. Nous vous demandons donc encore un peu de patience et de sagesse comme vous avez su le faire pendant la durée de ces travaux.

Certains d'entre vous ont vu s'installer près du square à l'entrée du bourg, ce petit bâtiment (photo).

Qu'est-ce donc ? C'est ce qu'on appelle « le point de mutualisation » destiné au déploiement de la fibre optique sur notre territoire. Nous devons préciser ici que pour le moment, la connexion par la fibre n'est pas encore opérationnelle. Il faudra encore patienter quelques mois pour être éligibles à ce dispositif numérique de nouvelle génération. Les différents opérateurs téléphoniques sauront vous le rappeler à ce moment-là.



TRAVAUX 2016

Aménagement des espaces publics entre la mairie et les écoles

D'autres travaux suivront : le parking sur une partie du terrain de foot qui servait aux entraînements.

Si le temps le permet, ces travaux devraient commencer vers la mi-février 2016, ils sont prévus pour une durée d'environ un mois et demi.

Au moment où cette publication vous sera distribuée, le financement de ces travaux et le choix de l'entreprise seront connus.

Vous avez déjà eu le plan de ce nouvel équipement l'année dernière, il a subi quelques modifications et vous trouverez ci-dessous le plan définitif.

Le principal atout de cet équipement sera la mise en sécurité des enfants des écoles.

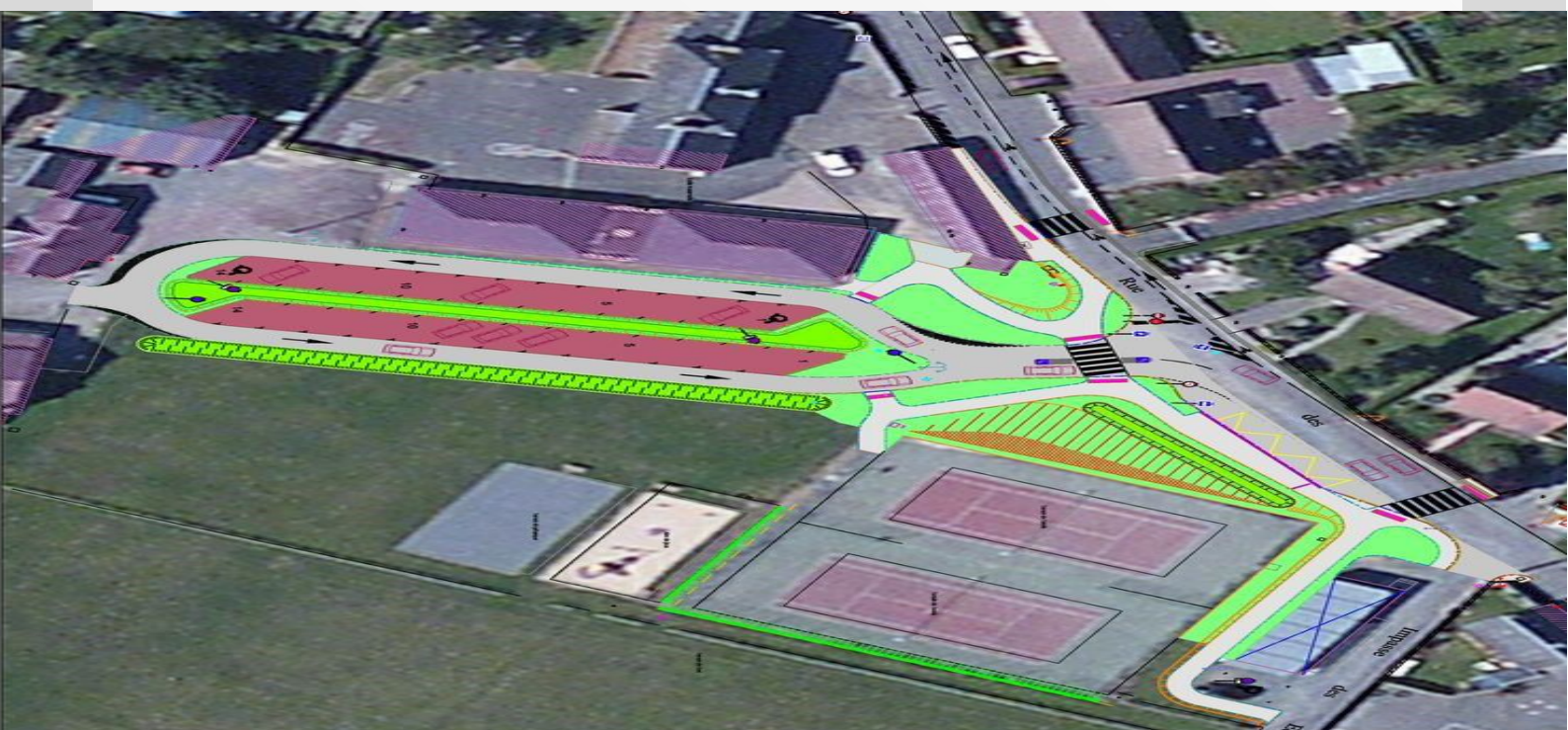
Le système de barrières qui avait été mis en place en attendant ce parking n'était que provisoire ; ce n'était pas l'idéal, mais il a permis de sécuriser les entrées et sorties de nos écoles avec les moyens dont nous disposions.

Faire respecter l'arrêté n'a pas toujours été facile car il y a eu des récalcitrants mais, dans l'ensemble, cela s'est bien passé et nous comptons sur vous pour que durant les travaux à venir, vous acceptiez de faire encore quelques efforts avant de pouvoir en profiter.

La municipalité vous en remercie par avance.

D'ores et déjà, il faut savoir que la rue des écoles sera mise en sens unique de l'église jusqu'à l'entrée du parking (sauf pour les vélos). Cette même rue sera à double sens en venant de « la Vielle Place » jusqu'au parking qui restera la seule destination possible. Pour se diriger vers le bourg en voiture, il faudra emprunter la rue de Montreuil.

Bien sûr la signalisation requise sera mise en place et nous aurons l'occasion de vous informer en temps utile sur ce plan de circulation nécessaire pour la sécurité de tous.





RECENSEMENT

de la population 2016

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

C'EST UTILE

Le recensement de la population permet de connaître le nombre d'habitants dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux, la détermination des modes de scrutin mais aussi l'implantation des commerces, la construction de logements et le développement des moyens de transport.

C'EST SIMPLE

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous ne pouvez pas, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

C'EST SÛR

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.



RECENSEMENT EN LIGNE : POSSIBLE ET ENCORE PLUS SIMPLE !

Plus de 3,4 millions de personnes ont répondu en ligne en 2015, soit une économie de 31 tonnes de papier. On a tous à y gagner !

Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre mairie ou vous rendre sur le site www.le-recensement-et-moi.fr



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 21 JANVIER AU 20 FÉVRIER 2016

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS
Plus d'information sur www.le-recensement-et-moi.fr

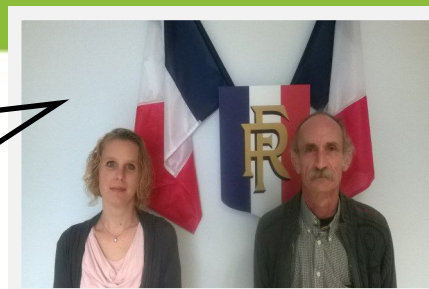


& votre commune

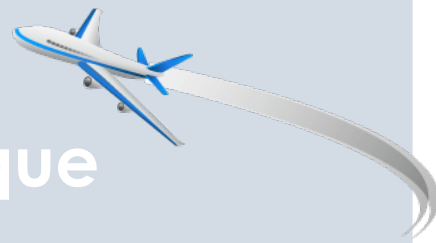
Vos agents recenseurs sont :

Mme Caroline VICQUELIN

M. Serge SACHY



La Cambe, son envol vers le numérique

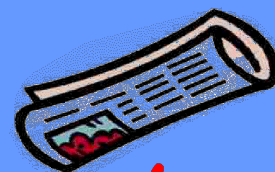


Voilà environ un an que notre commune a franchi le pas du numérique et quel avancement ! Nous sommes vraiment très fiers cette année de pouvoir faire un premier bilan.

Beaucoup d'entre nous diront que c'est bien jeune pour un premier bilan mais nous sommes vraiment très satisfaits de l'accueil fait à notre site internet « lacambe.fr », pas loin de mille visites par mois en saison estivale et quatre à cinq cents les autres mois.

Les statistiques montrent que la majorité des internautes consultant le site sont des Cambais et des habitants des communes limitrophes venant chercher des informations locales de type agenda des manifestations, les horaires d'ouverture de la mairie, la météo. Nous avons également eu la très belle surprise d'intéresser des internautes de pays plus ou moins proches comme l'Angleterre, l'Allemagne, l'Espagne et même jusqu'à la Chine...

Il reste encore des pages à terminer ou à améliorer. Nous ne relâchons pas nos efforts pour qu'elles soient complétées au plus vite.



Newsletter

La Newsletter est peut-être l'outil numérique que l'on ne vous a pas assez présenté, le meilleur moyen de diffuser de l'information en temps réel. Vous avez juste à inscrire votre Email en bas de la page d'accueil de notre site internet. Vous aurez ainsi le privilège d'être informé en avant-première de la mise en ligne des rapports des conseils municipaux, des dates des manifestations locales, des parutions des photos des cérémonies. C'est aussi un moyen de diffusion d'alerte de type : catastrophe naturelle, disparition, enlèvement, attentat... par la mairie.



Google+,

Le réseau social de la mairie de La Cambe vient de dépasser les 93 000 visites en novembre 2015.

Comme vous l'avez peut-être lu et vu dans l'actualité, le CCAS Centre Communal d'Action Sociale a été dissous.

Monsieur le maire et les membres du conseil municipal ont alors décidé de former ne commission d'action sociale qui pourra reprendre et continuer les différentes missions menées pour notre commune.

Pour poursuivre l'objectif du CCAS qui consiste à remettre à nos administrés âgés de plus de 65 ans, une brochure intitulée « Ensemble, poursuivons le bien vieillir à La Cambe », les membres du CCAS ont décidé de joindre cette brochure au P'tit Cambais pour les personnes concernées.

Cette brochure vous permettra de découvrir l'ensemble des entreprises et associations qui peuvent intervenir sur notre commune. Celles-ci sont répertoriées avec les services qu'elles proposent : aide à domicile, aide à la personne, la téléassistance, services adaptés de nos commerçants, les aides financières et les organismes...

Cette initiative tend à mieux vous informer sur ces aides qui permettent de bien vieillir chez soi en toute tranquillité. Pourquoi est il important de s'informer bien avant que nécessaire ? Pour avoir les bons réflexes lorsque le besoin se fait ressentir. Pour soi ou pour un proche. Nos seniors ont également la possibilité s'ils le souhaitent, de compléter un petit questionnaire conservé en mairie. Le but de celui-ci est, en cas de fortes intempéries, d'aider à vérifier très rapidement que vous êtes en sécurité.

Notre équipe reste à votre disposition et peut également venir à votre rencontre si vous le souhaitez, il vous suffit juste de contacter la mairie et d'en faire la demande.



 **Les Seniors**


Bien vieillir
vivre ensemble

REPAS DES ANCIENS

Comme tous les ans, la commune de La Cambe et le CCAS ont organisé le repas des anciens le Dimanche 11 octobre dans la salle des fêtes.

Après les discours de M. le maire, M. Michel FAUVEL, président de l'intercom, Mme Isabelle ATTARD, député et M. Jean-Pierre RICHARD, conseiller départemental (décédé récemment), la commune a honoré ses doyens Mme Charlotte DUBOST et M. Auguste PESQUEREL.



Les 80 convives ont pu partager un excellent repas préparé par notre traiteur local et passer un bon après-midi grâce à une très bonne prestation de l'animateur M. Hervé qui nous a fait rire et danser.



Le conseil remercie toutes les personnes qui ont participé à la réalisation de cette journée en particulier les 4 jeunes de la commune qui ont effectué le service en salle : Charline, Thibaut, Charlotte et Valentin.

La médiathèque intercommunale de La Cambe est informatisée depuis cette année afin de faciliter les prêts et les retours de documents, mais aussi de répondre le plus rapidement possible aux attentes des lecteurs. Cette structure compte aujourd'hui plus de 4 000 livres pour les jeunes et les adultes. Vous pouvez retrouver à la médiathèque des romans (policiers, de science fiction, d'anticipation, de fiction...) mais aussi des bandes dessinées, mangas, albums, livres audio, documentaires...

Ce lieu de rencontre s'est doté cette année de magazines. N'hésitez pas à venir les découvrir : nous avons des magazines pour adultes, enfants mais également adolescents.

L'inscription est gratuite pour tous. Vous pouvez emprunter 5 documents pour une durée maximale de 5 semaines.

Cet établissement culturel a tenu cette année à se développer sur le territoire, c'est pourquoi nous avons proposé des animations en extérieur à Isigny-sur-Mer. Nous proposons également des animations dans les différentes maisons de retraite du territoire pour aller à la rencontre du public empêché.

La médiathèque intercommunale propose tous les derniers mardi du mois de septembre à juin des séances de découverte de la lecture pour les plus petits de 10 h 30 à 11 h 30.

L'Intercom tient à remercier les bénévoles toujours présents au bon fonctionnement de la médiathèque. N'hésitez pas à nous contacter si vous voulez devenir bénévole (participer à l'accueil du public, aux animations...) c'est avec plaisir que nous vous accueillerons.

Horaires d'ouverture

Mercredi : 14 h – 17 h

Jeudi : 17 h – 19 h 30

Samedi : 14 h – 17 h

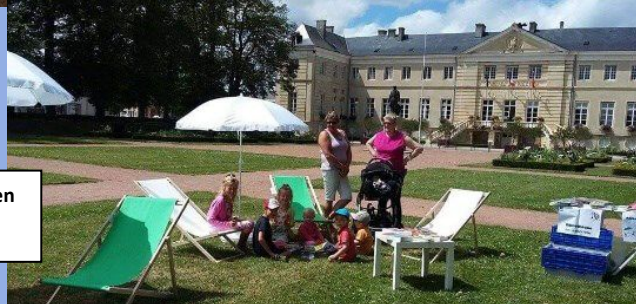
Contact :

02 31 10 66 16

mediatheque.lacambe@ccigi.fr



Pochettes surprises de printemps



Bibliothèque en extérieur



Rencontre d'auteurs
Didier Daenninckx
et Sandrine Colette



Bébés
lecteurs
novembre

UC LA CAMBE

Pour l'année 2015, le club UC LA CAMBE a été représenté sur une trentaine de brevets dans le Calvados. Nous avons organisé le brevet à la Cambe le 21 mars, la course à Isigny-sur-Mer le 14 juillet, le brevet des 24 clochers le 25 juillet à Isigny-sur-Mer lors de la fête de la moule, le brevet de Grandcamp-Maisy le 8 août, la brocante du 16 août à la Cambe.

Les cyclistes ont participé à la journée du vélo début juin, le tour de la presqu'île du Cotentin fin juin, une journée rencontre à Bayeux, la rando cycliste du Grand Prix de Plouay dans le Morbihan, certains ont fait l'Ardéchoise.

Trois cyclistes coursiers sont montés sur la plus haute marche du podium.

Félicitations à tous car sur toutes les routes de France les couleurs de UC LA CAMBE ont été représentées.

Le club se porte bien, ambiance familiale et convivialité.*

Nous avons eu notre assemblée générale le 31 octobre, le bureau reste inchangé.

Président : Francis Douétil
Vice Président : Michel Bellée
Secrétaire : Martine Vasche
Secrétaire adjoint : Jacques Jean
Trésorier : Joël Douétil
Trésorier adjoint : Claude Lefrançois

Organisations prévues pour 2016 :

- Brevet Olivier Colombe le 19 mars 2016 à La Cambe,
- Course cycliste le 14 juillet 2016 à Isigny-sur-Mer,
- Brevet des 24 Clochers le 23 juillet 2016 à Isigny sur Mer,
- Brocante de La Cambe le 14 août 2016,
- Brevet à Grandcamp-Maisy le 24 septembre 2016
- Repas dansant le 26 novembre 2016

Nous sommes **20 licenciés** dont **2 féminines**, bientôt **21** car nous allons accueillir un jeune de 14 ans Grégoire Douétil-Lefèvre, de la jeunesse dans le club.

Nous reprenons les entraînements le 9 janvier à 14 h départ de la salle des associations de La Cambe, mais certains qui avaient des fourmis dans les jambes ont déjà repris l'entraînement chaque samedi si le temps le permet.





ANCIENS COMBATANTS



Voilà un siècle, en 1915, pour la 2^e année consécutive, la France entière, et notre village pleuraient leurs enfants, jeunes soldats tombés au champ d'honneur.

Que de larmes et de souffrance dans les familles et la nation toute entière !

Comme tous les ans, ce 11 novembre, les anciens combattants, accompagnés du conseil municipal, M. le maire et madame, M. Roland Anquetil notre porte

drapeau ainsi que M. Yves Guillemain, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, Madame Wieder, Monsieur Gondolf directeur de l'école primaire, accompagnés de nombreux enfants ainsi que beaucoup de parents d'élèves présents et d'habitants, tous réunis pour honorer la mémoire et le souvenir de nos morts.

La cérémonie se termina par un lâcher de pigeons, merci à M. Castel.



FC LA CAMBE

Le FC La Cambe entame cette année sa 3^e saison depuis sa création.

Le bureau a connu des changements durant l'intersaison et l'objectif de la saison est de continuer à faire avancer le club sainement à tout point de vue.

Le club ne compte cette année qu'une équipe senior qui évolue dans le groupe B de 2^e division. Ce groupe étant relevé, l'objectif est de se maintenir afin de bien préparer l'avenir.

L'effectif compte 23 joueurs dont quelques nouvelles têtes venues compenser les départs de l'été.

Le club organisera une soirée au printemps 2016, et souhaite mettre en place un tournoi d'après saison pour mettre en avant le club.

Le club et ses dirigeants vous invitent à venir supporter le FC la Cambe durant cette saison pour aider les joueurs à atteindre les objectifs !



Calendriers des matches à domicile :

6 JANVIER 2016

28 FEVRIER 2016

20 MARS 2016

17 AVRIL 2016

8 MAI 2016

LA CAMBE—HERMANVILLE

LA CAMBE—USI BESSIN NORD 2

LA CAMBE—JS AUDRIEU

LA CAMBE—US MAISONS 2

LA CAMBE—BOURGUBUS

Nous tenons à remercier tout d'abord la mairie et nos sponsors « Le Be-Bop », Lerosier Rénovation, la boucherie Roland Thérèse, Travers Motoculture et les ciseaux d'Emilie.

ACTION JEUNES



Depuis plusieurs années Action jeunes est présent à La Cambe pour proposer des loisirs éducatifs à tous les jeunes âgés de 11 à 18 ans. Ouvert tous les mercredis de 13 h 30 à 15 h 30 au local des associations, divers ateliers peuvent être menés en concertation avec les jeunes : jeux de société, sport, travaux manuels, soirées à thème et même des sorties à la piscine, au lasergame, ou à la patinoire peuvent facilement s'organiser.

Malheureusement, cette année, la faible fréquentation ne permet pas de mener à bien toutes ces opportunités. Le local a besoin de monde pour pouvoir vivre. Alors nous en appelons aux jeunes de la Cambe : poussez donc la porte du local ! Nous vous attendons avec plein d'idées !

L'équipe d'animation d'Action Jeunes

CLUB DE L'AMITIÉ

Le Club est ouvert à tous.

Les adhérents se réunissent le 2^e jeudi de chaque mois à la maison des associations

'La Station' à 14h00.

Nos manifestations :

- Repas de fin d'année,
- Buffet campagnard au mois d'avril,
- Pique-nique au mois de juin,
- Galette des rois en janvier.

Notre assemblée aura lieu le 14 janvier 2016 à 14h 00 à la Station

Adhésion annuelle : 15 € par personne

Contact : Mme GROULT Annick, Présidente (02 31 51 50 98)

M. VINCENT Marcel, vice-président (02 31 22 70 42)

M. ROUSSEL Pierre, Trésorier –Secrétaire (02 31 92 76 88)



COMITE DES FETES

Bureau : Président : Mme VINCENT Marie-Jeanne
Vice-Président : M. ANQUETIL Roland
Trésorier : M. VINCENT Marcel
Secrétaire : Mme GUILLEMAIN Monique
+ 7 membres



Cette année a été une année satisfaisante pour toutes nos manifestations, excepté le vide-grenier qui a dû être annulé à cause du très mauvais temps. Parmi celles-ci un projet qui s'est concrétisé, à savoir le réveillon du 31 décembre qui, à notre grande satisfaction, fut un succès est donc reconduit cette année.

L'année dernière, le Comité des fêtes a participé au fleurissement de La Cambe en offrant à la commune des bacs à fleurs.

Nous remercions les habitants pour leur générosité lors de la quête de la course cycliste.

MANIFESTATIONS 2015

7 janvier : Galette des anciens
14 février : Soirée St Valentin
Avril : Carnaval des écoles
25 avril : Soirée Cabaret
31 mai : Vide-grenier (annulé)
13 juin : Bal de la Libération
5 juillet : Course cycliste
6 décembre : Arbre de Noël
13 décembre : Marché de Noël
31 décembre : Soirée St Sylvestre

PROJETS 2016

6 janvier : Galette des anciens
13 février : Soirée St Valentin
Avril : Carnaval des écoles
23 avril : Soirée Cabaret
29 mai : Vide-grenier
11 juin : Bal de la Libération
3 juillet : Course cycliste
4 décembre : Arbre de Noël
10 décembre : Marché de Noël
31 décembre : Soirée St Sylvestre

A Noter...

Location chapiteaux

3 chapiteaux de 4 m x 6 m : montage et démontage gratuits. Eclairage NF

70 € pour les habitants de la commune par chapiteau.

90 € pour les personnes extérieures par chapiteau.

Une caution de 200 € sera demandée.

Nous vous rappelons que pour vos soirées à la salle des fêtes de la commune, vous avez la possibilité de louer de la vaisselle, un percolateur et une tireuse à bière.

Personne à contacter : Mme VINCENT au 02 31 22 70 42

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Après une pause estivale bien méritée, les membres de l'association des parents d'élèves ont repris le chemin de l'école.

Nous tenons à souhaiter la bienvenue à notre nouvelle secrétaire Sophie Pottier.

Les autres membres restent : Mme Devigouroux d'Arvieu Christine à la présidence, Amandine Barre, vice-présidente, Stéphanie Hamel, trésorière, Mme Ligner, vice-trésorière et Mme Christelle Dupont, vice-secrétaire.



Toujours dans l'intérêt de nos enfants, différentes manifestations sont et seront mises en place, dans le but de financer des sorties, ou autres supports pédagogiques permettant ainsi d'élargir le champ de découverte de nos petits écoliers.

Cette année, petite nouveauté : la vente de gâteaux le vendredi soir avant chaque départ en vacances. Un loto et une soirée dansante ont eu lieu en octobre et en novembre, le 13 décembre a eu lieu notre fête de Noël avec la vente d'objets fabriqués par nos enfants en collaboration avec les instituteurs que nous remercions.

Courant 2016, une soirée théâtre, un concours de pétanque et probablement une braderie seront organisées sans oublier notre kermesse.

Nous avons donc besoin du soutien des parents afin de pouvoir continuer nos actions dans de bonnes conditions.



ASSOCIATION FAN

Association FAN 14

L'association FAN regroupe près de 150 jeunes âgés de 6 à 30 ans venus de onze départements, passionnés par la race Normande. FAN Calvados dont le siège social est à La Cambe a participé avec les autres associations FAN au fameux FAN SHOW les 17 et 18 octobre à Pontivy (56) à l'occasion du salon départemental Oh la vache. FAN SHOW, c'est le Show national des génisses normandes. Ce fut le concours phare. Le concours de jeunes présentateurs a rassemblé 98 jeunes de 6 à 30 ans et donc 98 femelles en compétition, sous la houlette du juge belge Alain Hogge. Chaque jeune participait à 3 concours différents : Morpho, Présentation et Équipe, et ils avaient en charge une génisse avec laquelle il concourrait tout le weekend. Ce fut un événement convivial et dynamique sous le signe de l'avenir.

« Ce qui nous rassemble, c'est la passion et la convivialité qu'il y a autour de la race normande », explique un jeune éleveur FAN breton.

Composition du bureau FAN National

Présidente : Barbara Paris

Vice-présidents : Aurore Duquesne et Aurélien Guyot

Secrétaire : Fanny Groussard

Trésorière : Pauline Herel



CIMETIÈRE MILITAIRE ALLEMAND

L'après 70^e anniversaire du débarquement et une météo favorable ont attiré en 2015 de nombreux visiteurs français et étrangers au cimetière militaire allemand. Le cimetière a accueilli de nombreux bus (élèves, retraités, associations, militaires, voyages organisés) mais aussi beaucoup de particuliers. Malgré les événements de janvier et de novembre qui ont marqué profondément l'année 2015, nous avons comptabilisé une fréquentation d'environ 450 000 visiteurs.

À noter particulièrement les recherches et les visites des enfants, petits-enfants des soldats enterrés à La Cambe ou sur les autres Cimetières Allemands en Normandie. Moments d'émotion intense pour ces familles qui, souvent pour la première fois, viennent se recueillir sur la tombe de leur parent disparu lors des combats en Normandie.

Le 5 juin 2015 une importante cérémonie, placée sous le signe de la réconciliation et de la libération pour l'Europe, s'est déroulée au Cimetière Allemand de La Cambe. Le général Hans-Dieter Poth, attaché de défense et de l'air à l'ambassade d'Allemagne nous a fait l'honneur de présider la cérémonie. Les attachés d'ambassade américaine, anglaise, canadienne et hollandaise, de nombreuses personnalités, les porte-drapeaux accompagnés de la musique militaire ont assisté à la cérémonie lui donnant un caractère de compréhension et de paix entre les peuples.





CENTENAIRE 1914-1918

1915.

Fin 1914 l'offensive à outrance qui caractérise l'année 1914 est mise en sommeil.

Des deux côtés (Empires centraux, forces alliées), le nombre de morts étant trop élevé, on cherche maintenant à se protéger et on a recours à une technique mise au point au XIX^e Siècle lors de la campagne de Crimée : les tranchées.

Le front, à l'issue de « la course à la mer » qui se termine par la bataille de l'Yser et d'Ypres, se stabilise en Novembre (le 17 Falkenhayn donne l'ordre de cesser l'offensive) ; ainsi de la mer à la Suisse les deux armées se font face et ne pouvant se contourner, vont devoir tenter de percer.

Il y a apparition ou perfectionnement de techniques de combat qui s'adaptent à de nouvelles conditions de guerre.

Bien sûr, les hommes creusent des tranchées et des boyaux, aménagent des abris plus ou moins sommaires, installent des fils de fer barbelés sous le feu de l'artillerie adverse ; les ballons d'observation, puis très vite de bombardement, les avions (même rôle), contribuent à rendre les combats plus efficaces et donc plus meurtriers.

Sur les champs de bataille, il y a souvent peu de distance entre les tranchées et on utilise alors des grenades, des lance-torpilles (*minnenwerfer*, *crapouillot*), lance-flammes, artillerie de tout calibre, mitrailleuse et dès avril 1915 dans la région d'Ypres les gaz asphyxiants (nappes issues de bonbonnes, puis très vite obus).

Nos hommes vont donc participer aux multiples tentatives de percées dans des endroits « stratégiques » et bien entendu ne vont pas s'en tirer indemnes :

3 Cambais des 25^e, 74^e, 36^e régiments d'artillerie tombent dans la région des Flandres

2 Cambais des 25^e régiment d'infanterie et du 1^e régiment étranger sont tués sur la Somme

4 Cambais des 161^e, 5^e régiments d'infanterie et du 6^e RI coloniale meurent sur la Marne.

En l'espace de deux ans 18 Cambais ont trouvé la mort sur le front (la population n'ayant jamais dépassé les 1 000 habitants) !

1916 s'annonce plus terrible encore.



LA BERCE DU CAUCASE

Bien qu'elle soit peu répandue encore dans notre région, il nous a paru important de vous informer sur cette plante qui peut se révéler dangereuse s'il y a confusion avec notre berce commune « patte d'oie ou panais » dont les lapins raffolent.

A savoir : la berce du Caucase est beaucoup plus haute (2 m), ses feuilles beaucoup plus longues et ses fleurs d'un diamètre nettement supérieur à celles de la nôtre.

La berce du Caucase est une espèce d'origine asiatique introduite au XIX^{ème} siècle dans un but ornementale pour ses vertus esthétiques et mellifères. Elle se disperse dans l'environnement et envahit les bords de route, les berges de rivière, les lisières forestières et les prairies gérées de manière extensive depuis une vingtaine d'année. Elle y forme des populations très denses qui prennent le pas sur la flore indigène. Cette ombellifère géante peut en outre occasionner de graves brûlures lors d'un contact avec la peau. Un plan de lutte a été mis en place depuis 2012 pour tenter d'enrayer sa progression .



Symptômes

Toute la plante contient des substances toxiques qui sont activées par la lumière solaire et rendent la peau très sensible à l'action du soleil. Après un contact avec le suc de la plante et sous l'effet de l'exposition au soleil, des lésions de la peau se développent en quelques jours. La peau devient rouge, gonflée, et des grandes cloques mettent un à deux jours à apparaître. Les lésions ont l'aspect d'une brûlure qui peut être grave voire exceptionnellement mortelle.

À retenir:

- **Évitez tout contact avec la berce du Caucase**
- **En cas de contact, protéger de la lumière et du soleil en particulier**
- **En cas de contact, rincez immédiatement avec de l'eau froide et évitez le soleil pendant une semaine**
- **Portez des vêtements qui couvrent le cou, les bras et les jambes**
- **Ne mangez jamais de berce du Caucase**

NOUVEAUX ARRIVANTS

Vous arrivez à La Cambe, pensez à vous adresser à la mairie pour tous renseignements ou complétez ce coupon à nous retourner :

Mme, Melle, M. Nom : _____ Prénom : _____

Nouvelle adresse : _____ 14230 LA CAMBE

Tél : 02. _____ Portable : _____

Email : _____ Mois d'arrivée : _____

Nombre de personnes au foyer : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Nom : _____ Prénom : _____

RECHERCHE VOLONTAIRES



La commission aménagement environnement souhaiterait effectuer un grand nettoyage de printemps dans l'église de la commune.

Pour cela, nous avons besoin de bénévoles pour nous aider.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez nous retourner le bulletin ci-après :

Mme, Melle, M. : Nom Prénom : _____

Adresse : _____

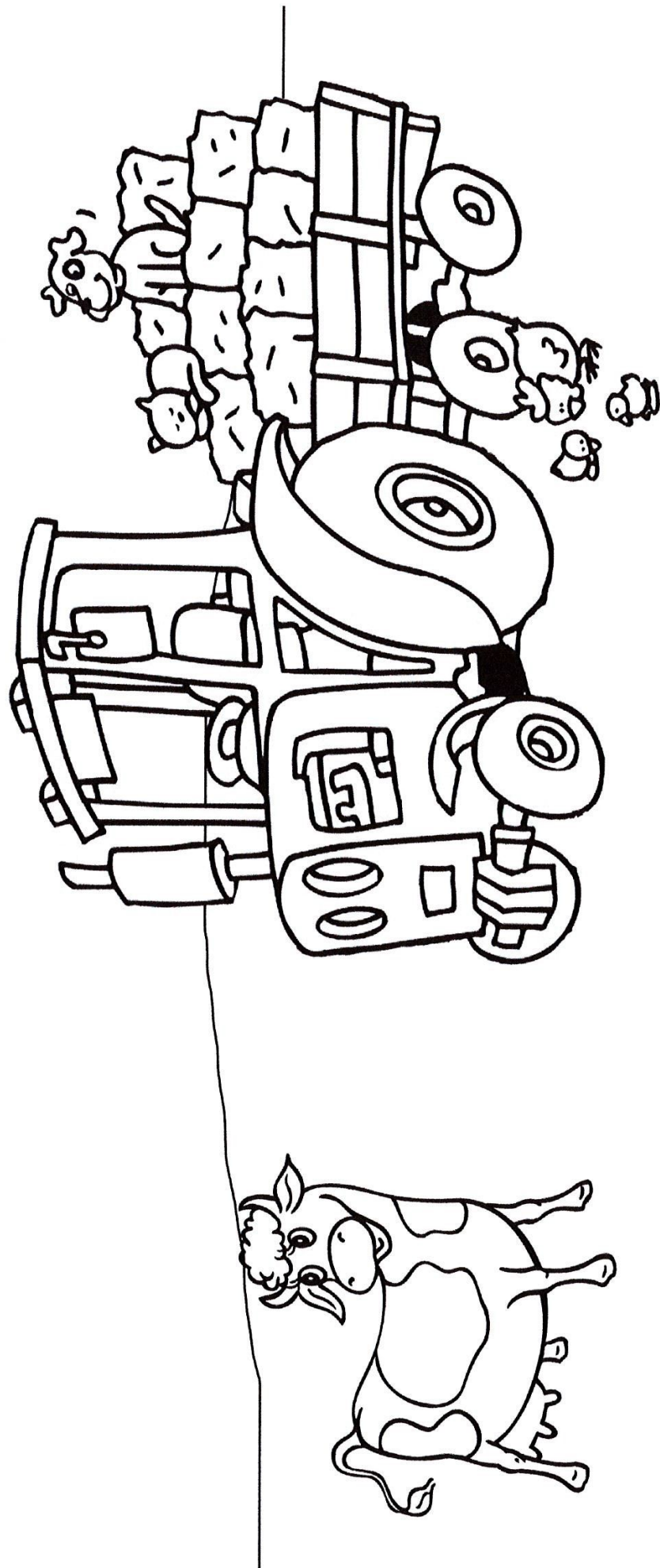
Téléphone : _____

Email : _____

Une réunion d'information et d'organisation aura lieu au mois de février 2016, nous ne manquerons pas de vous prévenir. Merci pour votre future participation.



Colorie la Campagne de La Cambe 2015



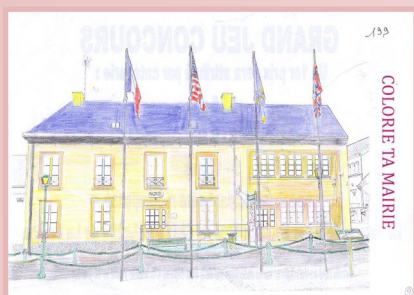
JEU DE COLORIAGE 2015

Voici les résultats et la photo de nos jeunes participants au grand jeu de coloriage organisé par la commune. Pour sa première édition, nous avons été heureux de voir tant de jolis dessins tous plus beaux les uns que les autres. Merci aux participants et à leurs parents sans lesquels ce type d'animation locale ne pourrait exister.

Nous vous attendons tous cette année pour la deuxième édition.



Résultats du jeu « colorie ta mairie » de La Cambe 2014/2015



Pour les 9/12 ans :

1er : Alexis TOQUET

participant : Opaline GUILBERT

participant : Jordan MAROT

participant : Mélanie JOUAN

Pour les 6/8 ans :

1er : Jules d'ARVIEU

participant : Marie VIEILLE

participant : Célia TOURAND



Pour les 3/5 ans :

1er : Orlane MONTIGNY

participant : Maëlys PARE

participant : Léo DADEVILLE

JEUX

U D Q R U E T L U C O T O M T
V E B A C O L O G I Q U E M I
E N S E M E N C E M E N T G B
M O I S S O N N E U S E I W C
S N N O I T A T N A L P M T H
E E M R E F N O I T A T G V A
M E U Q I G O L O I B E K U R
I D T T R A C T E U R G I K R
S K K E N G A P M A C C P D U
C E T T E L L I E U C C P J E

TRACTEUR

CAMPAGNE

FERME

CUEILLETTE

PLANTATION

SEMIS

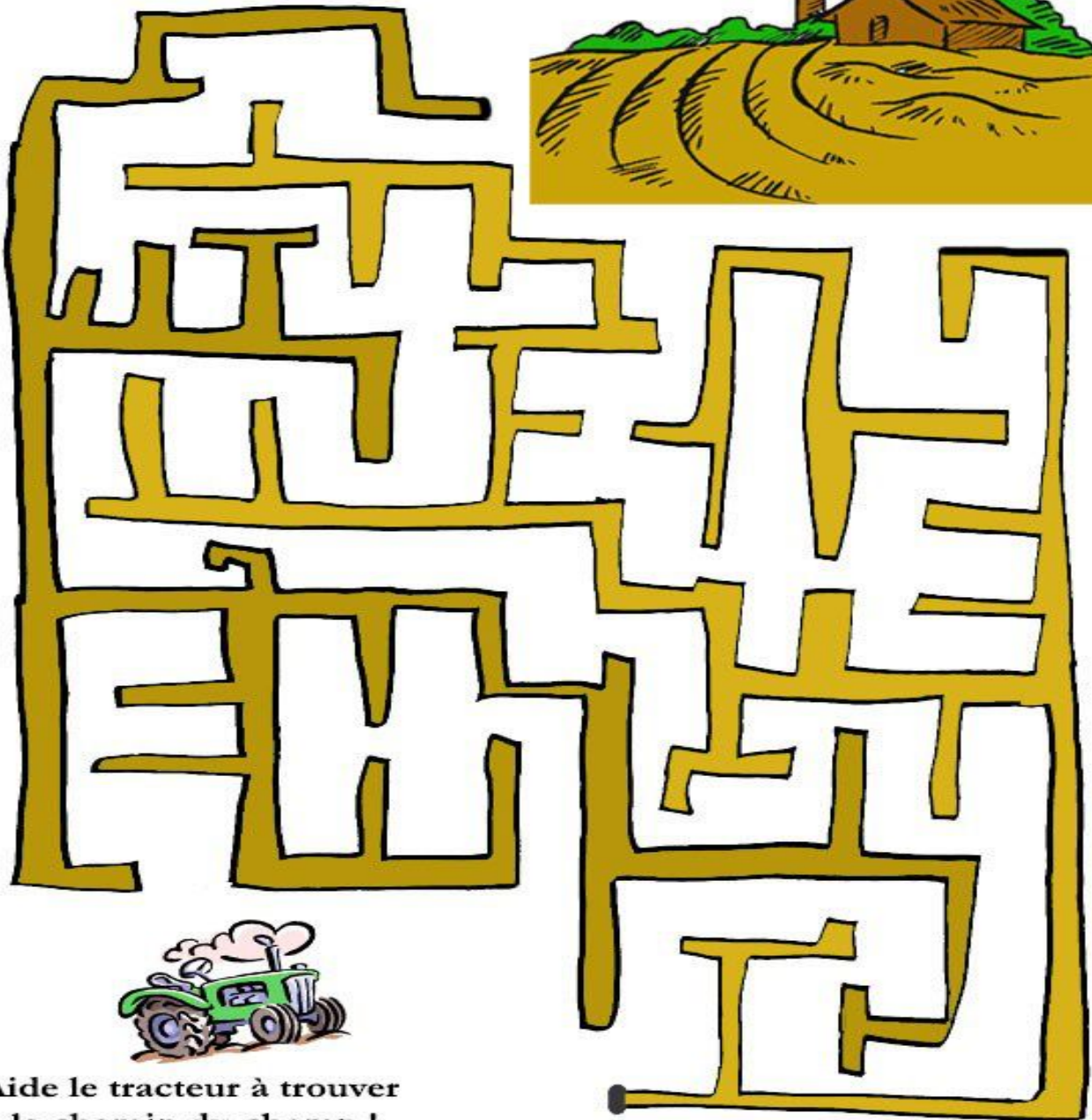
ENSEMENCEMENT

BIOLOGIQUE

MOISSONNEUSE

CHARRUE

MOTOCULTEUR



Aide le tracteur à trouver
le chemin du champ !

NEAR YOU
INFORMATIQUE
ÉLECTRONIQUE MARINE
ÉLECTRICITÉ MARINE

MCIM
 Professionnels & Particuliers

Carrefour Got
 14230 LA CAMBE
06 85 79 33 17
09 51 56 15 61
 jsegouin@mcim.fr

DEVIS
 ÉTUDE DE PLAN
 LIVRAISON
 SUR CHANTIER
 ET À DOMICILE

LA CAMBE LCM
MATÉRIAUX

Christophe et Laurent vous accueillent
 Tél. 02 31 51 35 92 Fax 02 31 51 72 96
 Rue de Thoville - 14230 LA CAMBE

■ Agglos ■ Bois ■ Isolation ■ Menuiserie ■
 ■ Assainissement ■ Couverture ■

Garage
DERMILLY C.

Réparation Toutes Marques
 Mécanique
 Carrosserie
 Neuf et Occasion
 Véhicules sans permis

Rénovation
 véhicules
 anciens



Rue de Thoville
 14230 LA CAMBE
 Tél./Fax : 02 31 92 28 80
 Port. 06 87 16 90 04

Mimi PIZZA
 cuites
 au feu de bois

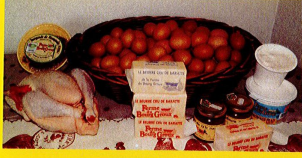
Votre camion PIZZAS
 près de chez vous !

06 37 20 52 93
 07 60 69 03 73

lundi : Formigny / mardi : Tour en Bessin / mercredi : Douvres la délivrande
 jeudi : St Marie du Mont / vendredi : Grandcamp Maisy



Produits fermiers
 sur votre marché



Livraison à domicile

Tél. 06 81 88 32 39
 André CATHERINE
 14230 LONGUEVILLE




BIOCOMPOST sarl
 fabrication et vente de compost

DESPREZ PHILIPPE
 26 RUE DES VIGNETS 14230 LA CAMBE

0663028717
 0231227402
 biocompost@orange.fr



TRIVERS
Motoculture
Cycles

Vente - Dépannage
 Entretien

Hameau rue de Thoville
 14230 La Cambe
02 31 22 99 97



MBK A NEW WORLD
 Importé par Motocycle, distributé à la mode par 06 85 85 85 85

02 31 22 11 09



Daniel GOMÈS

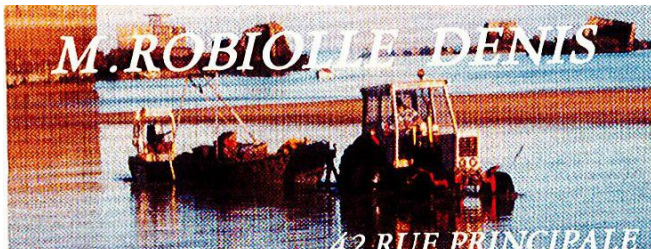
Artisan
 Plaquiste - Enduiseur

Chemin Ferrant
 14230 LA CAMBE

06 32 43 60 64

M. ROBIOLLE DENIS

42 RUE PRINCIPALE
 14230 LA CAMBE
 TEL & 02 31 21 59 63
 TEL. PORT & 06 20 11 12 83



Domo-Techni-Protégé D.T.P.

Sébastien LIGNER
 Gérant
06 80 46 61 27

15 rue Principale
 14230 LA CAMBE
 E-Mail: domo-techni-protégé@orange.fr

- Anti-intrusion
- Détection incendie
- Vidéo surveillance
- Contrôle d'accès
- Domotique



